

Comité directeur sur les médias et la société de l'information – CDMSI

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

27/07/2017

CDMSI (2017)012

12^e réunion du Comité directeur sur les médias et la société de l'information

20 – 23 juin 2017

(Strasbourg, Palais de l'Europe, salles 5, 9 et 8)

Rapport de réunion

1. Ouverture de la réunion

Le CDMSI tient sa 12^e réunion du 20 au 23 juin 2017 à Strasbourg sous la présidence d'Elfa Ýr Gylfadóttir (Islande). Il adopte l'ordre du jour qui figure à l'annexe I. La liste des participants figure à l'annexe II. La répartition hommes-femmes des 66 participants est la suivante : 35 hommes (53 %) et 31 femmes (47 %).

Patrick Penninckx, chef du Service de la société de l'information, ouvre la réunion et communique des informations sur les principaux faits survenus au Conseil de l'Europe depuis la dernière réunion. En particulier, il présente en détail les progrès accomplis pour inscrire la collaboration avec les entreprises du secteur de l'internet dans un cadre formel, qui pourrait prendre la forme d'un échange de lettres à soumettre au Comité des Ministres (voir aussi le point 5.5).

Il souligne une nouvelle fois la nécessité pour le CDMSI de poursuivre son action résolue de promotion de la liberté d'expression et de la liberté des médias en tant qu'éléments fondamentaux de la démocratie, et fait référence aux constats et conclusions du 4^e rapport du Secrétaire Général sur la « *Situation de la démocratie, des droits de l'homme et de l'État de droit – Populisme – Le système de contre-pouvoirs est-il suffisamment puissant en Europe ?* ».

M. Penninckx mentionne une série d'événements organisés par le Conseil de l'Europe ou auxquels le Conseil de l'Europe a pris une part active, notamment la réunion ICANN58 au cours de laquelle les questions relatives à la protection des données ont reçu une grande attention.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le CDMSI adopte l'ordre du jour de la réunion sans modification, tel qu'il figure à l'annexe I.

3. Activités normatives

3.1 Comité d'experts sur le pluralisme des médias et la transparence de leur propriété (MSI-MED)

Pierre-François Docquir, vice-président du Comité d'experts sur le pluralisme des médias et la transparence de leur propriété, communique au CDMSI des informations sur la troisième réunion de ce comité, tenue en mars 2017, et sur l'avancement de ses travaux.

Projet de recommandation sur le pluralisme des médias et la transparence de leur propriété

M. Docquir présente l'état actuel du projet de recommandation et les principales modifications apportées depuis la dernière réunion plénière du CDMSI. Il est prévu de présenter le projet final au CDMSI pour approbation à sa 13^e réunion plénière, en décembre 2017.

Le CDMSI examine le projet de texte et donne des orientations pour son évolution et sa finalisation. Les délégués soulignent l'importance d'adapter les lignes directrices sur le pluralisme des médias à la numérisation de l'environnement médiatique. Il est suggéré que le projet de texte évoque de façon plus spécifique l'impact des géants du numérique sur le pluralisme des médias. En outre, le texte devrait aborder en premier lieu les questions qui n'ont pas encore été traitées dans les instruments existants du Conseil de l'Europe, et au besoin, mentionner les instruments normatifs existant dans ce domaine. Il est également suggéré d'employer une notion plus large de l'éducation aux médias. Enfin, certains délégués sont d'avis que le document devrait être moins directif afin de ne pas faire peser une charge trop lourde sur les États membres. La plupart des commentaires concrets concernent le chapitre sur la transparence de la propriété des médias. Il est suggéré que la recommandation devrait définir des objectifs réalistes, compte tenu de ce qui peut être accompli en matière de transparence de la propriété, que les médias en ligne devraient faire l'objet d'un traitement plus spécifique sur la question de la transparence de la propriété, et que le traitement des données relatives à la propriété des médias devrait être soumis aux lois sur la protection des données. Certains délégués soumettront des commentaires écrits avant la fin du mois d'août 2017.

Étude de faisabilité sur l'utilisation d'internet dans les campagnes électorales

Pierre-François Docquir présente les principales modifications apportées au projet de texte depuis sa première version.

Les délégués examinent le texte et le jugent très pertinent, en particulier à la lumière des récentes élections dans plusieurs États membres. Ils suggèrent d'y apporter quelques modifications et soumettront davantage de commentaires par écrit au secrétariat, pour examen par le MSI-MED lors de sa 4^e réunion, en septembre 2017. En outre, ils estiment que les conclusions pourraient être rédigées de façon plus ouverte.

Étude de faisabilité sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans la couverture médiatique des élections

Une version révisée de l'étude est présentée au CDMSI. Là encore, les délégués formulent des commentaires et soumettront des propositions par écrit pour examen par le MSI-MED en septembre. Ils relèvent que cette étude pourrait, si

cela est jugé nécessaire, servir de source d'inspiration pour d'autres travaux normatifs.

3.2 Comité d'experts sur les intermédiaires internet (MSI-NET)

Le CDMSI prend note des informations fournies par la vice-présidente du Comité d'experts sur les intermédiaires internet, Karmen Turk, concernant l'avancement des travaux du comité depuis la dernière réunion du CDMSI, notamment pour ce qui est des deux projets de documents.

Projet de recommandation sur les rôles et responsabilités des intermédiaires internet

Mme Turk présente le projet d'instrument dans son état actuel, c'est-à-dire à la suite de la dernière réunion du MSI-NET, tenue en mars 2017, et de la phase de révision consécutive. Il est prévu de présenter la version finale du projet de recommandation au CDMSI pour approbation à sa 13^e réunion plénière, en décembre 2017.

Le CDMSI examine le projet de document tel que présenté et formule des commentaires et des suggestions pour de nouvelles améliorations. Les délégués saluent l'actualité et l'utilité de ce projet d'instrument, compte tenu des discussions en cours dans les forums nationaux et régionaux consacrés aux responsabilités et obligations des intermédiaires ; ils suggèrent de garder à l'esprit la possibilité de chevauchements et/ou d'incohérences entre les différents forums de discussion. En outre, ils approuvent le champ d'application de la recommandation et sa définition large et fondée sur les fonctions des intermédiaires qui englobe une grande diversité de services et de fonctions qu'ils assurent, depuis les fonctions traditionnelles d'intermédiaires jusqu'aux fonctions relevant davantage de l'édition. Les membres du CDMSI s'accordent sur le fait que le chapitre sur les responsabilités des intermédiaires devrait être encore renforcé et mentionner également un éventail plus large de devoirs de diligence, en tenant dûment compte de la valeur des fonctions de service public fournies par les intermédiaires (en particulier les grandes entreprises qui dominent le marché). Certains délégués suggèrent que la recommandation ne devrait pas aborder la question extrêmement complexe de la compétence judiciaire, ou ne l'aborder qu'avec grande prudence. En outre, il est suggéré de citer, soit dans le préambule soit en annexe, davantage d'instruments normatifs existants sur lesquels se fonde cette recommandation.

Le CDMSI approuve le calendrier proposé par le secrétariat pour une consultation multipartite au cours de l'été. Certains délégués soumettront avant la fin du mois d'août des commentaires écrits qui pourront être pris en considération par le comité d'experts lors de sa réunion de septembre.

Étude sur les dimensions droits de l'homme des algorithmes

Karmen Turk présente également la version révisée d'un projet d'étude sur les dimensions droits de l'homme des techniques de traitement automatisé des données (en particulier les algorithmes) et sur de possibles implications en matière de réglementation. L'étude ne comporte pas de recommandation à l'intention des États, mais attire l'attention sur les principaux sujets de préoccupation et recense les questions importantes qui pourraient éventuellement faire l'objet d'autres travaux.

Les délégués font part de leur soutien et de leur satisfaction à l'égard de cette version révisée dans sa nouvelle structure et soulignent l'importance et l'actualité de l'étude. Dans ses conclusions, l'étude devrait chercher à formuler, à l'intention des États membres, des objectifs pour les politiques publiques relatives au fonctionnement des algorithmes dans la sphère publique et privée. Certains délégués communiqueront des commentaires par écrit qui seront pris en compte par le comité d'experts dans le processus de révision.

4. Activités de coopération

Projets terminés et en cours dans le domaine des médias et de la liberté d'expression

Le CDMSI prend note des informations du secrétariat sur les programmes et les activités de coopération en cours et futurs (voir le document MEDIA-COOP (2017)01). Actuellement, le budget disponible pour les activités de coopération, financé principalement par l'Union européenne mais aussi par d'autres donateurs, s'élève à 7,5 millions d'euros ; 240 activités ont été menées depuis janvier (environ 30 à 35 par mois). Le CDMSI prend également note d'informations concernant les résultats positifs de certaines activités et d'un nouveau projet en Moldova.

Le secrétariat attire l'attention sur les nombreux projets mentionnés dans le document qui n'ont pas encore de financement.

Certains pays bénéficiaires font part de leur satisfaction et de leur gratitude à l'égard du Conseil de l'Europe et soulignent l'utilité du travail accompli.

Le consul de Tunisie, M. Mohamed Trabelsi, prend la parole et exprime ses remerciements et sa reconnaissance à l'égard du Conseil de l'Europe pour les activités de coopération menées en Tunisie.

Colloque sur le rôle des acteurs des médias face au terrorisme - 19 Juin 2017, Strasbourg

Le CDMSI discute des conclusions d'un colloque qui s'est tenu la veille de sa réunion, le 19 juillet, et qui avait pour thème « Le rôle des acteurs des médias face au terrorisme ». Il félicite le Conseil de l'Europe pour l'intérêt, le haut niveau et la qualité de l'événement.

5. Mise en œuvre des normes adoptées par le Conseil de l'Europe

5.1 Conférence « Promouvoir un dialogue entre la Cour européenne des droits de l'homme et les défenseurs de la liberté des médias »

Le CDMSI prend note des informations fournies par le secrétariat sur la conférence « Promouvoir un dialogue entre la Cour européenne des droits de l'homme et les défenseurs de la liberté des médias » qui s'est tenue le 24 mars 2017 et a bénéficié d'un important soutien de la part du secrétariat. Des juges en fonction et d'anciens juges de la Cour, des juristes spécialistes des médias, des décideurs politiques, des universitaires et des représentants de la société civile ont débattu des

décisions rendues par la Cour au cours des 10 dernières années dans le domaine des médias. La conférence était articulée autour de trois thèmes :

- Diffamation, respect de la vie privée et traitement des données personnelles ;
- Journalisme d'investigation, accès à l'information et protection des sources et des lanceurs d'alerte ;
- Droit de manifester et rôle des médias lors des manifestations.

Le CDMSI prend note des résultats de la conférence et félicite le Conseil de l'Europe pour cet événement.

5.2 Initiatives dans les États membres

Le CDMSI prend note de nouvelles initiatives prises dans les États membres en vue de mettre en œuvre les normes du Conseil de l'Europe, présentées par

- l'Autriche, s'agissant des efforts entrepris pour évaluer le niveau de liberté d'internet dans le cadre de la mise en œuvre de la recommandation du Comité des Ministres sur la liberté d'internet ;
- l'Arménie, s'agissant d'un nouveau projet de loi sur la liberté d'expression ;
- la Bosnie-Herzégovine, s'agissant d'une initiative en faveur de l'accessibilité des technologies d'information et de communication et de la diffusion de contenus, destinée aux personnes handicapées ou ayant des besoins spéciaux ;
- la Grèce, s'agissant de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les médias, avec la signature d'un protocole de coopération avec le Centre de recherche pour l'égalité entre les femmes et les hommes, comprenant l'échange d'expertise et la planification d'actions concrètes pour la promotion de l'égalité et l'élimination des stéréotypes sexuels dans les médias, et s'agissant du pluralisme des médias et de la transparence de la propriété des médias, avec la mise en place d'un registre des médias en ligne (« e-media ») dans lequel tous les propriétaires de médias disposant d'une présence en ligne sont encouragés à enregistrer leurs activités en ligne afin d'assurer le fonctionnement transparent, équilibré et équitable du secteur des médias dans l'environnement en ligne ;
- l'Ukraine, s'agissant de ses principes directeurs sur la sécurité de l'information.

En outre, le CDMSI prend note d'une déclaration adoptée par l'IBRAF, organisation ayant statut d'observateur, sur le rôle des médias dans la promotion de la tolérance et la lutte contre le terrorisme et l'islamophobie.

Ces initiatives seront publiées dans la section correspondante de la page web du CDMSI.

5.3 Peur dans le journalisme – nouveau titre : « *Journalists under Pressure – Unwarranted interference, fear and self-censorship in Europe* »

Le CDMSI se félicite de la publication de l'étude « *Journalists under Pressure – Unwarranted interference, fear and self-censorship in Europe* » (Journalistes sous pression – Pressions abusives, crainte et autocensure en Europe), qu'il estime être d'une grande actualité, et prend note de la préparation d'un deuxième volet consistant en une analyse qualitative dans le même domaine.

D'autre part, le CDMSI exprime sa préoccupation face à l'absence de nomination d'un nouveau représentant de l'OSCE pour la liberté des médias qu'il considère comme une forme d'ingérence dans la liberté des médias.

5.4 Plateforme pour renforcer la protection du journalisme et la sécurité des journalistes

Le CDMSI est informé de l'évolution de la plateforme visant à promouvoir la protection du journalisme et la sécurité des journalistes : deux nouvelles organisations ont rejoint le groupe d'ONG partenaires (International News Safety Institute et Rory Peck Trust), l'UER signera un accord pour rejoindre la plateforme lors de son assemblée générale de juillet - et des améliorations techniques apportées à la base de données qui offre maintenant des critères de recherche avancés (par alertes, réponses des États, années, pays, catégories, sources de menaces et auteurs).

Le CDMSI se déclare préoccupé par le faible nombre et par la qualité des réponses des États membres, et s'inquiète de l'avenir de cet instrument utile. Il est rappelé que les contributions volontaires sont un bon moyen de soutenir concrètement la plate-forme.

À cet égard, le comité considère qu'il serait utile d'avoir, à intervalles réguliers, un rapport sur les principaux problèmes régulièrement signalés sur la plateforme afin de lui permettre d'améliorer sa connaissance des situations et des problèmes concrets.

5.5 Gouvernance de l'internet

Stratégie du Conseil de l'Europe pour la gouvernance de l'internet 2016-2019

Le CDMSI examine l'état de mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour la gouvernance de l'internet 2016-2019, en particulier les progrès accomplis pour inscrire la collaboration avec les entreprises du secteur de l'internet dans un cadre formel qui pourrait prendre la forme d'un échange de lettres à soumettre au Comité des Ministres. Dans sa collaboration potentielle avec les entreprises, le Conseil de l'Europe préfère le dialogue à une approche contraignante afin de trouver un accord sur des valeurs communes et envisager des secteurs précis pour transcrire ces valeurs dans les politiques et les pratiques quotidiennes des entreprises sur internet. Pour les entreprises, cette démarche ouvre également la possibilité de participer aux activités normatives comme le font les organisations de la société civile dans des domaines spécifiques.

Dialogue européen sur la gouvernance de l'internet (EuroDIG)

Le CDMSI prend note de l'importante participation du Conseil de l'Europe à l'édition 2017 de l'EuroDIG (Tallinn, 6-7 juin 2017), le secrétariat étant intervenu comme organisateur, coorganisateur ou participant actif dans toute une série d'événements.

Il note également que l'édition 2018 de l'EuroDIG se tiendra en Géorgie.

Forum sur la gouvernance de l'Internet

En outre, le CDMSI prend note de la réunion à venir du Forum sur la gouvernance de l'internet, à Genève du 18 au 21 décembre 2017 qui aura pour thème général

« *Façonnez votre avenir numérique* ». Le secrétariat donne des informations sur la participation du Conseil de l'Europe au forum.

ICANN

Le comité accueille avec satisfaction les informations concernant la contribution importante du Conseil de l'Europe à l'ICANN, en particulier dans le domaine de la protection des données, et se réjouit que les questions relatives aux droits de l'homme soient maintenant pleinement prises en compte dans les discussions de cette enceinte.

Il discute de la possibilité pour le CDMSI de charger l'un de ses membres d'assurer une liaison formelle avec l'ICANN et d'y promouvoir les travaux et les principes du Conseil de l'Europe. Il parvient à la conclusion que, étant donné que deux de ses membres (les délégués du Royaume-Uni et de la Suisse) participent officiellement aux réunions de l'ICANN et rendent régulièrement compte au CDMSI, une telle mesure n'est pas nécessaire à l'heure actuelle.

6. Convention européenne sur la télévision transfrontière

En réponse à des demandes répétées de réouverture du dossier de révision et compte tenu de la situation de la Convention européenne sur la télévision transfrontière, le CDMSI avait à sa 11^e réunion, invité les États membres à communiquer leur position sur cette question à la prochaine réunion et chargé le secrétariat de préparer les discussions avec une note d'information accompagnée de questions à soumettre à réflexion. À cet effet, un questionnaire avait ensuite été rédigé et envoyé à tous les membres en mars puis de nouveau en mai 2017, pour connaître leurs positions. Le secrétariat présente une synthèse des réponses au questionnaire qui sont assez peu nombreuses.

Lors du débat qui s'ensuit, en présence de Marcel Boulogne, chef du secteur « Services de médias audiovisuels » de la Commission européenne, la plupart des délégations dont la France, Monaco, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, la Grèce, la Lettonie, la Turquie, l'Islande, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro, « l'ex-République yougoslave de Macédoine », la Hongrie et la Slovénie se déclarent favorables à la reprise du processus de révision qu'elles jugent nécessaire et soulignent l'importance de la Convention pour leur pays respectif. Comme solution de remplacement, il est suggéré la possibilité d'un nouvel instrument juridique traitant des questions qui ne relèvent pas de la compétence exclusive de l'UE. Le comité appelle le Comité des Ministres à entamer un dialogue avec la Commission européenne pour dépasser le point mort actuel.

La Présidente encourage vivement toutes les délégations qui ne l'ont pas encore fait à répondre au questionnaire.

7. Protection des données

Le CDMSI prend note avec intérêt des informations qui suivent présentées par Sophie Kwasny, chef de l'unité de la protection des données, sur les travaux en cours dans le domaine de la protection des données.

Convention 108

L'intérêt mondial pour la Convention se confirme : le Burkina Faso a été officiellement invité à adhérer à la Convention, l'Argentine a fait part de son intérêt et la Corée, le Japon et les Philippines ont demandé à bénéficier du statut d'observateur.

En ce qui concerne la modernisation de la Convention 108, des discussions sont encore en cours pour tenter de résoudre les questions en suspens ; il est espéré que de nouveaux progrès seront accomplis à la prochaine réunion du groupe de rapporteurs compétents du Comité des Ministres, début juillet.

Travaux en cours du Comité consultatif de la Convention (T-PD)

Un projet de Guide pratique sur l'utilisation des données personnelles dans le secteur de la police sera finalisé et adopté par le T-PD suivant une procédure écrite.

Un projet de recommandation sur la protection des données relatives à la santé a été examiné lors de la 34^e réunion plénière du T-PD (19-21 juin 2017). Il sera envoyé au CDMSI pour commentaires avant la prochaine réunion plénière du T-PD, en novembre. Après approbation, le projet de recommandation sera communiqué au CDMSI afin qu'il le soumette au Comité des Ministres.

Coopération

Dans le cadre du partenariat UE/CdE pour une bonne gouvernance (ex-PCF), des activités relatives à la protection des données sont menées dans les six pays participant au programme, y compris des activités sur la protection des données et les médias en Géorgie, en bonne coopération avec le secrétariat du CDMSI.

ICANN

En outre, le CDMSI prend note des informations présentées par Peter Kimpian, responsable de programme de l'unité de la protection des données, sur des activités relatives à la protection des données menées à l'ICANN. L'unité de la protection des données a contribué à organiser un événement de haut niveau intitulé «*Privacy Day*», le 13 mars 2017 à Copenhague (ICANN58) qui a connu un succès prometteur. L'unité poursuivra ses efforts lors de la prochaine réunion de l'ICANN à Johannesburg (ICANN59). Ces initiatives contribuent à promouvoir les droits de l'homme dans les politiques de gouvernance de l'internet.

8. Travaux d'autres institutions et organes du Conseil de l'Europe

8.1 Initiatives du Secrétaire Général

4^e rapport annuel du Secrétaire Général sur la situation de la démocratie, des droits de l'homme et de l'État de droit 2017 – Populisme - Le système de contre-pouvoirs est-il suffisamment puissant en Europe ?

Le CDMSI prend note des informations communiquées par le secrétariat sur le 4^e rapport annuel du Secrétaire Général sur la situation de la démocratie, des droits de l'homme et de l'État de droit en Europe en 2017, intitulé « *Populisme - Le système de contre-pouvoirs est-il suffisamment puissant en Europe ?* ».

Le chapitre traitant de la liberté d'expression a été préparé par la Division médias et internet sur la base d'une évaluation quantitative de la situation dans les États membres, selon des critères de mesure prédéfinis. Les résultats font apparaître une détérioration générale des conditions et des garanties concernant la liberté d'expression. Certaines évolutions positives ont eu lieu, notamment sur la protection des lanceurs d'alerte, mais les restrictions constatées sont de plus en plus nombreuses, souvent motivées par des préoccupations de sécurité nationale. Cette tendance suscite un climat dissuasif qui rend l'accès à l'information difficile pour les journalistes et nuit considérablement à leur sécurité, mais aussi à leurs conditions de travail. Le rapport souligne également les mesures prises par les États sur internet, directement ou par le biais d'accords incitant les acteurs privés à bloquer et à filtrer des contenus.

Le CDMSI prend note du lien existant entre un environnement défavorable à la liberté d'expression et la montée du populisme qui prospère en réduisant l'opposition au silence et en décrédibilisant les médias.

Le rapport contient des propositions d'action à l'attention des États membres.

8.2 Comité des Ministres

Conférence : Liberté d'expression en ligne : Évolution de la jurisprudence européenne et activités normatives à l'ère numérique (28 avril 2017, Nicosie)

Le Secrétariat rend compte de la conférence *Liberté d'expression en ligne : Évolution de la jurisprudence européenne et activités normatives à l'ère numérique*, organisée par la Cour suprême de Chypre et par le Conseil de l'Europe dans le cadre de la présidence chypriote du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

Le CDMSI prend également note du rapport de Matthias Traimer, délégué autrichien, qui a représenté le Comité à la conférence. La déléguée de Chypre exprime sa satisfaction au sujet de cet événement.

Coordinateur thématique sur la politique de l'information

Le CDMSI tient un échange de vues avec l'ambassadrice Corina Călugăru, Coordinatrice thématique sur la politique d'information du Comité des Ministres, au sujet de ses activités, s'agissant notamment d'une éventuelle coopération avec les entreprises du secteur de l'internet et des moyens de mettre en œuvre les normes du Conseil de l'Europe. Il est convenu de mettre en place une coopération et des échanges d'information de ce type sur une base régulière.

8.3 Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Le CDMSI tient un échange de vues avec un membre du secrétariat de la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias de l'APCE sur les activités de la commission et sa collaboration avec le CDMSI.

Il prend note de la situation concernant ses observations sur plusieurs recommandations de l'APCE, préparées et finalisées selon une procédure écrite à l'invitation du Comité des Ministres :

- ses observations sur la Recommandation 2098(2017) de l'APCE « Mettre fin à la cyberdiscrimination et aux propos haineux en ligne » et sur la Recommandation 2102(2017) de l'APCE « La convergence technologique, l'intelligence artificielle et les droits de l'homme » ont été transmises au secrétariat du Comité des Ministres dans les délais ;
- ses observations ont généralement été prises en compte par le Comité des Ministres pour répondre à la Recommandation 2085(2016) de l'APCE « Renforcer la protection et le rôle des défenseurs des droits de l'homme dans les États membres du Conseil de l'Europe », à la Recommandation 2087(2016) de l'APCE « Les droits de propriété intellectuelle à l'ère numérique » et à la Recommandation 2097(2017) de l'APCE « Attaques contre les journalistes et la liberté des médias en Europe ».

8.4 Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

Pareillement, le CDMSI prend note de la situation concernant ses observations sur la Recommandation 398(2017) du Congrès « Le libre accès aux données = amélioration des services publics », préparées et finalisées selon la procédure écrite à l'invitation du Comité des Ministres

8.5 Commissaire aux droits de l'homme

Le secrétariat informe le CDMSI des travaux du Commissaire aux droits de l'homme et en particulier de la publication de son rapport d'activités annuel de 2016 ainsi que de la procédure de sélection du candidat qui lui succédera à la fin de son mandat, en mars 2018.

8.6. Conférence des OING du Conseil de l'Europe

Le CDMSI tient un échange de vues avec Didier Schretter, représentant de la Conférence des OING, sur les conclusions de la session d'hiver de la Conférence, sur les thèmes qui seront abordés à la session d'été et sur les perspectives d'une coopération qui, d'une part, ouvrirait aux normes du Conseil de l'Europe relatives à la liberté d'expression des voies supplémentaires de diffusion et, d'autre part, apporterait si possible de nouvelles contributions aux travaux de la Conférence.

8.7 Comité d'experts sur le terrorisme (CODEXTER)

Kristian Bartholin, co-secrétaire du CODEXTER, remercie le CDMSI pour ses observations sur le projet de recommandation sur les terroristes agissant seuls. Il informe le CDMSI de l'avancement du projet et des travaux actuels et futurs.

8.8 Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH)

Le CDMSI prend note des travaux actuels et futurs du CDDH, en particulier du projet d'analyse de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme en matière de liberté d'expression, un travail dont la qualité est saluée, et tient un échange de vues avec Merete Bjeregaard, membre de son secrétariat. Il décide de continuer à participer à ses travaux en envoyant un représentant.

8.9. Comité ad hoc sur les droits de l'enfant (CAHENF)

Le CDMSI prend note de la situation concernant ses observations sur un projet de recommandation portant sur des lignes directrices [détaillées] visant à permettre, protéger et favoriser [l'accès des enfants à leurs droits sur internet en toute sécurité] qui a été transmis au CAHENF. Une version révisée du projet sera communiquée au Comité.

8.10 Comité directeur pour la culture, le patrimoine et le paysage (CDCPP)

Le CDMSI prend note de la situation concernant ses observations, préparées et finalisées selon la procédure écrite, sur le projet de recommandation sur les mégadonnées au service de la culture, du savoir et de la démocratie.

8.11 Comité européen de coopération juridique (CDCJ)

Le secrétariat informe le CDMSI de l'adoption par le Comité des Ministres du projet de recommandation relative à la réglementation juridique des activités de lobbying dans le contexte de la prise de décision publique.

8.12 Observatoire européen de l'audio-visuel (OEA)

Maja Cappello, chef du Service de l'information juridique de l'Observatoire, informe le CDMSI des travaux et développements en cours et futurs et tient un échange de vues avec le comité.

Le CDMSI est informé que la Grèce a quitté l'OEA le 1^{er} janvier 2017 en raison d'un manque de fonds pour régler sa cotisation de membre. L'OEA regrette cette situation et souligne la possibilité pour la Grèce de rejoindre les 41 autres membres à tout moment. Invitée par la Présidente à faire part des dernières évolutions, la délégation grecque regrette que, actuellement, il ne semble pas possible de prendre une décision positive sur l'adhésion de la Grèce.

8.13 Participation de membres du CDMSI à des réunions et manifestations

Le CDMSI prend note des informations communiquées par ses membres sur leur participation à des activités, réunions et manifestations relatives aux médias et à internet, ainsi que par le secrétariat, en particulier :

- la conférence « Droits de l'homme : une réalité pour tous », 27-28 mars 2017, Nicosie, Chypre, à laquelle a assisté Elfa Ýr Gylfadóttir ;
- la 17^e réunion plénière du T-CY (7-9 juin 2017), à laquelle a assisté Emir Powlakić, qui accepte de continuer à suivre le travail du T-CY au nom du CDMSI.

9. Autres organisations

Union européenne

9.1 Présidence actuelle et future de l'Union européenne

La déléguée de Malte donne un aperçu des questions traitées et des activités menées au cours de la présidence du Conseil de l'UE qui prend fin.

Ensuite, le délégué de l'Estonie informe le CDMSI des priorités de l'Estonie pour sa présidence, notamment en matière de numérisation au niveau européen. Ces informations sont disponibles sur le site spécial EU2017.EE.

9.2 Directive Services de médias audiovisuels

M. Marcel Boulogne, chef du secteur « Services de médias audiovisuels » de la Commission européenne, informe le CDMSI de l'avancement de l'adoption de la directive Services de médias audiovisuels révisée.

Il présente les principales questions abordées dans le cadre du processus de révision, notamment l'élargissement du champ d'application matériel de la directive aux nouveaux services tels que les plateformes de partage vidéo, les critères de compétence, les mécanismes de dérogation, les communications commerciales, la promotion d'œuvres audiovisuelles, le renforcement du rôle des autorités indépendantes de réglementation dans la mise en œuvre de la directive, et la protection des mineurs.

Au cours du débat qui s'ensuit, les délégations ont une discussion animée et engagée sur ces questions.

10. Programme et méthodes de travail du CDMSI

Réflexion sur une future conférence des ministres responsables des médias et de la société de l'information

Le CDMSI discute des thèmes possibles pour une conférence des ministres responsables des médias et de la société de l'information sur la base des suggestions formulées par le Bureau.

D'un commun accord, le thème général « Menaces pour la démocratie » est adopté et il est décidé que les rapports du Secrétaire Général, notamment le plus récent (2017), devraient être utilisés comme source d'inspiration.

La présidente encourage les délégations à envoyer au secrétariat leurs suggestions pour des sujets ainsi que sur le format avant la fin du mois de septembre 2017.

Le CDMSI accepte avec gratitude la proposition de Chypre d'accueillir l'événement. Il décide d'étudier le calendrier et tous les préparatifs nécessaires avec la délégation chypriote dans les prochains mois afin de préparer une proposition globale.

En outre, le comité examine les futurs thèmes de travail à aborder dans le cadre de son mandat 2018-2019 parallèlement aux priorités du 4^e rapport du Secrétaire Général sur la « *Situation de la démocratie, des droits de l'homme et de l'État de droit – Populisme – Le système de contre-pouvoirs est-il suffisamment puissant en Europe ?* »

Dans ce contexte, les membres soulignent qu'il est nécessaire de combattre la diffusion de fausses informations et de propos intolérants et haineux, notamment sur les réseaux sociaux, et de s'intéresser au rôle des médias dans la lutte contre ces tendances qui érodent les sociétés inclusives. Parmi les solutions à envisager, ils mentionnent la déontologie des médias, un journalisme de qualité et une réflexion approfondie à mener sur les moyens d'améliorer l'éducation aux médias dans le nouvel environnement médiatique. En outre, le CDMSI devrait placer au centre de ses futures activités la promotion d'un écosystème d'information pluraliste, diversifié et éthique comme condition indispensable pour renforcer la stabilité démocratique, protéger la liberté des médias et d'internet tout en combattant le terrorisme, s'opposer au populisme, et promouvoir une contribution active et positive des médias à l'intégration des réfugiés et des migrants. Il est souhaitable aussi de poursuivre les travaux concernant la sécurité des journalistes.

D'autre part, soucieux de rester en phase avec les évolutions et tendances technologiques, le CDMSI souligne qu'il est particulièrement important de traiter les questions relatives à l'intelligence artificielle, aux algorithmes et aux technologies émergentes.

En outre, l'approche stratégique du Conseil de l'Europe visant à assurer un juste équilibre entre l'activité normative, la mise en œuvre et la réactivité accrue face à de nouveaux défis, qui sous-tend le mandat actuel, devrait être maintenue.

À l'unanimité, le comité souligne qu'il a besoin du soutien de comités d'experts pour pouvoir mener des discussions approfondies sur les questions de fond et assurer une participation structurée, aussi vaste que possible, de toutes les parties prenantes.

11. Candidature au statut d'observateur

Le réseau IFEX d'organisations de défense et de promotion de la liberté d'expression en tant que droit de l'homme fondamental a déposé une demande de statut d'observateur auprès du CDMSI.

Le comité tient un échange de vues avec un représentant d'IFEX et décide à l'unanimité d'accorder le statut d'observateur à cette organisation.

12. Questions diverses

Le secrétariat communique des informations sur le prochain Forum mondial de la démocratie et son thème général « Médias – amis ou ennemis de la démocratie ? » (Strasbourg, 8-10 novembre 2017) ; il encourage vivement les membres du CDMSI à y participer.

13. Rapport abrégé

Notant que le quorum n'est pas atteint, le CDMSI établit la version finale du rapport abrégé de la réunion et convient qu'il sera considéré adopté par la plénière en l'absence de réaction d'ici au 30 juin 2017 (fin de la journée).

ANNEXE I**Ordre du jour de la réunion****1. Ouverture de la réunion****2. Adoption de l'ordre du jour**

CDMSI(2017)OJ1 *Projet d'ordre du jour*

3. Activités normatives**3.1 Comité d'experts sur le pluralisme des médias et la transparence de leur propriété (MSI-MED)**

[MSI-MED\(2017\)04](#) *Rapport de la 3^e réunion du MSI-MED (29-30 mars 2017)*

[MSI-MED\(2016\)09rev2](#) *Projet de recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur le pluralisme des médias et la transparence de leur propriété (version révisée)*

[MSI-MED\(2016\)10rev](#) *Projet d'étude de faisabilité sur l'utilisation de l'internet dans les campagnes électorales (version révisée)*

[MSI-MED\(2016\)11rev](#) *Projet d'étude de faisabilité sur un instrument normatif sur la couverture médiatique des élections avec un accent particulier sur l'égalité des genres (version révisée)*

3.2 Comité d'experts sur les intermédiaires internet (MSI-NET)

[MSI-NET\(2017\)04](#) *Rapport de la 3^e réunion du MSI-NET (27-28 mars 2017)*

MSI-NET(2016)05rev2 *Projet de recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur les rôles et responsabilités des intermédiaires d'internet (version révisée au 5 mai)*

[MSI-NET\(2016\)06rev](#) *Projet d'étude sur les dimensions droits de l'homme des techniques de traitement automatisées (en particulier des algorithmes) et sur de possibles options de réglementation (version révisée)*

[MSI-NET\(2017\)03](#) *Feuille de route du MSI-NET (en anglais)*

4. Activités de coopération

[MEDIA COOP \(2017\)01](#) *Projets terminés et en cours dans le domaine des médias et de la liberté d'expression*

[Colloque](#) *Colloque sur le rôle des acteurs des médias face au terrorisme - 19 Juin 2017, Strasbourg*

5. Mise en œuvre des normes adoptées par le Conseil de l'Europe et bonnes pratiques

5.1 Conférence « Promouvoir un dialogue entre la Cour européenne des droits de l'homme et les défenseurs de la liberté des médias »

[Conférence](#)

Conférence « Promouvoir un dialogue entre la Cour européenne des droits de l'homme et les défenseurs de la liberté des médias » (24 mars 2017, Strasbourg)

5.2 Initiatives dans les États membres**5.3 Peur dans le journalisme – nouveau titre : "Journalists under Pressure – Unwarranted interference, fear and self-censorship in Europe"****5.4 Plateforme pour renforcer la promotion du journalisme et la sécurité des journalistes**[Plateforme](#)

Plateforme

5.5 Gouvernance de l'internet[Stratégie](#)

Stratégie du Conseil de l'Europe pour la Gouvernance de l'internet 2016-2019

[CDMSI\(2017\)Misc2](#)

Tableau de suivi de la mise en œuvre des actions et activités (en anglais)

[EuroDIG](#)

Dialogue européen sur la gouvernance de l'internet (6-7 juin 2017, Tallin,)

[IGF](#)

Forum sur la Gouvernance de l'internet (18-23 déc. 2017, Genève)

ICANN

[DGI\(2016\)17](#)

Report – Applications to ICANN for community-based top level domains (gTLDs)

6. Convention européenne sur la télévision transfrontière[CDMSI\(2017\)004](#)

Note d'information sur la révision de la Convention européenne sur la télévision transfrontière (CETT)

[CDMSI\(2017\)Misc1rev](#)

Résumé révisé des réponses reçues au questionnaire sur la révision de la Convention européenne sur la télévision transfrontière (CETT)

7. Protection des données[T-PD-BUR\(2017\)41RAP](#)

Rapport de la 41e réunion du Bureau du T-PD (29-31 mars 2017)

[T-PD34\(2017\)OJ](#)

Projet d'ordre du jour de la 34ème réunion plénière du T-PD (19 au 21 juin 2017)

[T-PD-BUR\(2017\)1](#)

Lignes directrices sur la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel à l'ère des méga données

[Site web de la conférence](#)

Conférence de printemps des autorités de protection des données 2017 (27-28 avril, Limassol, Chypre)

<http://www.coe.int/fr/web/data-protection/home>

ICANN58

8. Travaux d'autres institutions et organes du Conseil de l'Europe**8.1 Initiatives du Secrétaire Général**

[Lien](#)

4^e Rapport annuel du Secrétaire Général sur l'état de la démocratie, des droits de l'homme et de l'État de droit 2017 – Populisme, le système de contre-pouvoirs est-il suffisamment puissant en Europe ?

8.2 Comité des Ministres

[Lien vers la conférence](#)

Conférence : Liberté d'expression en ligne : Évolution de la jurisprudence européenne et activités normatives à l'ère numérique, (28 avril 2017, Nicosie)

[Rapport de participation](#)

Rapport de participation par Matthias Traimer (en anglais)

[TC/INF](#)

Coordinateur thématique sur la politique de l'information

8.3 Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

[PACE Rec 2085 \(2016\)](#)

Recommandation 2085 (2016) de l'APCE "Renforcer la protection et le rôle des défenseurs des droits de l'homme dans les Etats membres du Conseil de l'Europe"

[CDMSI\(2016\)002rev](#)

Observations du CDMSI sur la Rec 2085 (2016) de l'APCE

[CM/AS\(2017\)Rec2085-final](#)

Réponse du Comité des Ministres

[PACE Rec 2089 \(2016\)](#)

Recommandation 2089 (2016) de l'APCE « Les droits de propriété intellectuelle à l'ère numérique »
Observations du CDMSI sur la Rec 2089 (2016) de l'APCE

[CDMSI\(2016\)004](#)

Réponse du Comité des Ministres

[CM/AS\(2016\)Rec2089-final](#)

[PACE Rec 2097 \(2017\)](#)

Recommandation 2097 (2017) de l'APCE – "Attaques contre les journalistes et la liberté des médias en Europe"
Observations du CDMSI sur la Rec 2097 (2017)

[CDMSI\(2017\)002Rev](#)

[PACE Rec 2098 \(2017\)](#)

Recommandation 2098 (2017) – « Mettre fin à la cyber discrimination et aux propos haineux en ligne »

[CDMSI\(2017\)003](#)

Observations du CDMSI sur la Rec 2098(2017)

[PACE Rec 2102 \(2017\)](#)

Recommandation de l'APCE « La convergence technologique, l'intelligence artificielle et les droits de l'homme »
Observations du CDMSI sur le Rec. 2102 (2017) de l'APCE

[CDMSI\(2017\)011rev](#)

8.4 Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

[Recommandation 398\(2017\)](#)

Recommandation 398(2017) Le libre accès aux données = amélioration des services publics

[CDMSI\(2017\)007](#)

Observations du CDMSI sur la Recommandation 398(2017)

8.5 Commissaire aux droits de l'homme

[CommDH\(2017\)3](#)

Rapport d'activité annuel 2016 du Commissaire aux droits de l'homme

8.6 Conférence des OING du Conseil de l'Europe[Session d'hiver](#)*Session d'hiver - Strasbourg, 23 - 27 janvier 2017
Conférence des OING***8.7 Comité d'experts sur le terrorisme (CODEXTER)**[CODEXTER TAA \(2017\) 1rev3](#)*Projet de recommandation sur "Les terroristes agissant seuls"
Projet d'observations du CDMSI sur le projet de
recommandation sur « Les terroristes agissant seuls »*[CDMSI\(2017\)008](#)**8.8 Comité directeur sur les droits de l'homme (CDDH)**[CDDH-EXP\(2017\)02](#)*Projet d'analyse de la jurisprudence pertinente de la Cour
européenne des droits de l'homme en matière de liberté
d'expression***8.9. Comité ad hoc sur les droits de l'enfant (CAHENF)**

CAHENF-IT(2017)1REV1ADD1

*Projet de recommandation [Comprehensive] Guidelines to
empower, protect and support children's [safe access to their
rights on the Internet] [rights in the digital environment] (en
anglais seulement)*[CDMSI\(2017\)009](#)*Observations du CDMSI sur le projet de recommandation ci-
dessus***8.10. Comité directeur pour la culture, le patrimoine et le paysage (CDCPP)**[CDCPP-BU\(2017\)5](#)rev*Projet de recommandation du Comité des Ministres aux États
membres sur les méga données au service de la culture, du
savoir et de la démocratie*[CDMSI\(2017\)006](#)*Observations du CDMSI sur le projet de recommandation sur
les méga données au service de la culture, du savoir et de la
démocratie***8.11 Comité européen de coopération juridique (CDCJ)**[CM/Rec\(2017\)2](#)*Recommandation du Comité des Ministres aux États membres
relative à la réglementation juridique des activités de lobbying
dans le contexte de la prise de décision publique***8.12 Observatoire européen de l'audio-visuel**[OEA](#)*Site web de l'Observatoire européen de l'audio-visuel et
communiqués de presse***8.13 Participation de membres du CDMSI à des réunions et manifestations**[Site web de la conférence](#)*Conférence "Droits de l'homme : une réalité pour tous" 27-28
mars 2017, Nicosie, Chypre*[Rapport](#)*Rapport de participation par Elfa Ýr Gylfadóttir (en anglais)*[Ordre du jour](#)*17^e réunion plénière du T-CY (7-9 juin 2017)*[Rapport de participation](#)*Rapport de participation par Emir Povlakić (en anglais)***9. Autres organisations***Union européenne***9.2 Présidence de l'Union européenne actuelle et future****9.2 Directive sur les Services de médias audio visuels**

10. Programme et méthodes de travail du CDMSI

Réflexion sur une future conférence des ministres responsables pour les médias et la société de l'information

[Résolution CM/Res\(2011\)7](#)

Résolution CM/Res(2011)7 du Conseil de l'Europe sur les conférences du Conseil de l'Europe des ministres spécialisés

[CDMSI\(2016\)Misc6rev](#)

Document de discussion une future conférence des ministres responsables pour les médias et la société de l'information, préparé par le secrétariat

11. Candidature au statut d'observateur

[Candidature](#)

Candidature d'IFEX au statut d'observateur auprès du CDMSI (en anglais)

12. Points divers

13. Rapport abrégé de la réunion

CDMSI(2017)010

Rapport abrégé de la réunion

ANNEXE II**LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS**

Total number of participants : 66
 Gender distribution : 35 men (53%) / 31 women (47%)
 Parité entre hommes / femmes : 35 hommes (53%) / 31 femmes (47%)

ARMENIA / ARMENIE

Ms Kima Khachatryan
 First Degree Specialist
 Department of Information and Public Relations - Ministry of Justice of Armenia

AUSTRIA / AUTRICHE

Mr Matthias Traimer
 Federal Chancellery, Media Affairs and Information Society, Federal Chancellery, Constitutional Service

AZERBAIJAN

Ms Jeyran Amiraslanova
 Senior Adviser of the Administration of the President

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZEGOVINE

Mr Emir Powlakić
 Head of Division for Licensing, Digitalization and Coordination in Broadcasting, Communications Regulatory

BULGARIA / BULGARIE

Ms. Nelly Stoyanova
 Head of Information Society Policy Department - Ministry of Transport, IT and Communications

CYPRUS / CHYPRE

Ms Sofia (Sunny) Papadimitriou Tofa
 Press and Information Officer, Ministry of Interior

Ms Sophia A. Michaelides
 Director, Press and Information
 Ministry of Interior

CZECH REPUBLIC / REPUBLIQUE TCHEQUE

Mr Artus Rejent
 Media and Audio-vision Department, Ministry of Culture

ESTONIA / ESTONIE

Mr Mati Kaalep
 Adviser of Audiovisual Affairs of Estonian Ministry of Culture

FRANCE

Ms Joanna Chansel
 Bureau des affaires européennes et internationales
 Direction Générale des Médias et des Industries Culturelles
 Ministère de la Culture et de la Communication

M. Julien Plubel
 Rédacteur
 Ministère des Affaires étrangères, Direction de la coopération culturelle, universitaire et de la recherche, Pôle de l'audiovisuel extérieur

GEORGIA / GEORGIE

Mr George Paniashvili
 Deputy Director, International Law Department
 Ministry of Foreign Affairs of Georgia

GERMANY / ALLEMAGNE

Mr Wolfgang Martin Wohnhas
Federal Government Commissioner for Culture and the Media

Ms Annick Kuhl

Representation of the Free State of Bavaria to the EU

GREECE / GRECE

Ms Ioanna Nastou
Ministry of Digital Policy, Telecommunications and Media

Ms Marina Papanastasiou
Ministry of Digital Policy, Telecommunications and Media

HUNGARY / HONGRIE

Mr György Ocskó
International Legal Adviser, National Media and Infocommunications Authority

ICELAND / ISLANDE

Ms Elfa Ýr Gylfadóttir (Chair / Présidente)
Media Commission, Ministry of Education, Science and Education

IRELAND / IRLANDE

Mr Eanna O’Conghaile

ITALY / ITALIE

Mr Pierluigi Mazzella
Director General, Agency for the right to university education, Professor of Information and Communication, University of Rome

LATVIA / LETTONIE

Mr Andris Mellakauls
Information Space Integration, Ministry of Culture

LIECHTENSTEIN

Mr Martin Hasler

LITHUANIA

Mr Deividas Velkas
Head of Public Information Policy Division, Department of Cultural Policy
Ministry of Culture of the Republic of Lithuania

Luxembourg

Ms Carole Nuss
Le Gouvernement du Grand Duché de Luxembourg
Ministère d’État - Service des médias et des communications

MALTA / MALTE

Mrs Maria Mifsud
Office of the Permanent Secretary
Ministry of the Economy, Investment and Small Business

MOLDOVA / MOLDAVIE

Mr Serghei Mihov
Counsellor, Global Affairs and Human Rights Division , General Directorate for Multilateral Cooperation, Ministry of Foreign Affairs and European Integration of the Republic of Moldova

MONACO

M. Serge Robillard
Chef de Division, Direction des Communications Électroniques, Principauté de Monaco

MONTENEGRO

Mr Ranko Vujovic
Executive Director, UNEM

THE NETHERLANDS / PAYS-BAS

Mr Nol Reijnders
Senior Adviser for Media Policy

Ms Pien van den Eijnden
Senior legal adviser
Ministry of the Interior and Kingdom Relations, Constitutional Affairs and Legislation, Constitutional Affairs

Ms Noor Huijboom
Policy direction
Information Society and Government of the Ministry of the Interior

NORWAY / NORVEGE

Ms Ingvil Conradi Andersen
Senior adviser LL.M, Ministry of Culture
Department of Media Policy and Copyright

RUSSIAN FEDERATION / FEDERATION RUSSIE

Mr Nadzhaf Abdullaev
Senior Councillor
MFA Press and Information Department

SAN MARINO / SAINT MARIN

Excused / Excusé

SERBIA / SERBI

Excused / Excusé

SLOVENIA / SLOVENIE

Mr Skender Adem
Undersecretary, Ministry of Culture of Republic of Slovenia

SLOVAK REPUBLIC / REPUBLIQUE SLOVAQUE

Ms Olga Davalová
Deputy Director of the Media Law and Audiovisual Unit; Media, Audiovisual and Copyright Department, Ministry of Culture of the Slovak Republic

SWEDEN / SUEDE

Ms Johanna Lantz
Desk Officer, Division for Media and Film, Ministry of Culture

SWITZERLAND / SUISSE

Mr Thomas Schneider
Director of International Affairs
Federal Office of Communications OFCOM

Ms Livia Walpen
Federal Office of Communications OFCOM

„FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA „/ „EX-REPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACEDOINE“

Ms Vesna Poposka
Head of International PR Department, Government of the Republic of Macedonia, PR Department

TURKEY / TURQUIE

Mr Mehmet Bora Sönmez
Expert, International Relations Department
Radio and Television Supreme Council

Mr. Esat Çiplak
Vice Chairman of Radio and Television Supreme Council

Mr. Süleyman Demírkan
Member of Radio and Television Supreme Council

UKRAINE

Ms Olha Herasymiuk
First Deputy Chair of the National Council of Ukraine for Television and Radio Broadcasting

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

Mr Mark Carvell
Head of Global Internet Governance Policy Internet & International Directorate

Ms Kathleen Stewart
Head of International Broadcasting Policy

* * *

OBSERVERS/PARTICIPANTS

CDMSI Sub-committee of experts on Media Pluralism and Transparency of Media Ownership (MSI-MED)

M. Pierre François Docquir

CDMSI Sub-committee of experts on Internet intermediaries (MSI-NET)

Ms Karmen Turk

ASSOCIATION OF EUROPEAN JOURNALISTS (AEJ) / MEDIA FREEDOM REPRESENTATIVE

Mr William Horsley - Media Freedom Representative

BELARUS

Ms Maria Vanshina
Deputy Press-Secretary
Head of Media Department, Ministry of Foreign Affairs of Belarus

BLACK SEA REGULATORY AUTHORITIES FORUM (BRAf)

Mr Dragos Vicol
Chairman of the Coordinating Council of Audiovisual, BRAf Forum

CONFERENCE OF INTERNATIONAL NON-GOVERNMENTAL ORGANISATIONS OF THE COUNCIL OF EUROPE / CONFÉRENCE DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES DU CONSEIL DE L'EUROPE

Mr Didier Schretter
Member of the Standing Committee - Vice-chair Education and Culture Committee

CONFERENCE PERMANENTE DE L'AUDIOVISUEL MEDITERRANEAN (COPEAM)

M. Hervé de Haro
Directeur de France Bleu Alsace, vice-président de la COPEAM

EUROPEAN ASSOCIATION FOR VIEWERS INTERESTS (EAVI)

Mr Paolo Celot
Director and Secretary General

EUROPEAN AUDIOVISUAL OBSERVATORY / OBSERVATOIRE EUROPPENNE DE L'AUDIOVISUAL

Ms Maja Cappello
Head of Department for Legal Information

EUROPEAN BROADCASTING UNION (EBU)

Mr Michael Wagner
Head of Media and Communications Law, Legal Department

Mr Giacomo Mazzonne
Head of Institutional Relations, Public Affairs & Communications

EUROPEAN COMMISSION

M. Marcel Boulogne
Head of Sector "Audiovisual Media Services", European Commission.

HOLY SEE / SAINT SIEGE

Dr Michael Lukas - Episcopal Press Office

ICANN

Mr Nigel Hickson, UN and IGO Engagement

IFEX

Ms Silvia Chocarro, Global Advocacy Strategist

MEXICO / MEXIQUE

Madame la Députée Sofía González Torres

Madame Lorena Alvarado Quezada

Adjointe à l'Observateur Permanent du Mexique auprès du Conseil de l'Europe.

MOROCCO / MAROC

Mme Chanaz El Akrichi

Chef de Division de la Coopération, Ministère de la Communication

Mme Meriem Khatouri

Directrice des Etudes et du Développement des médias, Ministère de la Communication

* * *

COUNCIL OF EUROPE / CONSEIL DE L'EUROPE

THEMATIC CO-ORDINATOR ON INFORMATION POLICY (TC-INF)

Ms Corina Călugăru

**PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE COUNCIL OF EUROPE / ASSEMBLEE
PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE**

Mr Eugen Cibotaru

Committee on Culture, Science, Education and Media

**Information Society and Action against Crime, Directorate General Human Rights and
Rule of Law**

Mr Kristian Bartholin

Deputy Head of Counter-Terrorism Division, Co-secretary of CODEXTER

Council of Europe Steering Committee for Human Rights (CDDH)

Ms Merete Bjeregaard

Consultative Committee T-PD

Ms Sophie Kwasny

Mr Peter Kimpian

Ms Anne-Sophie Gontchala

* * *

INTERPRETERS / INTERPRETES

Ms Clarissa Worsdale

Ms Martine Caraly

Ms Pascale Michlin

* * *

SECRETARIAT

Mr Patrick Penninckx, Head of Information Society Department, Directorate General Human Rights and Rule of Law

Ms Silvia Grundmann, Head of Media and Internet Division, Directorate General of Human Rights and Rule of Law, Secretary to the Steering Committee on Media and Information Society

Ms Urška Umek, Administrator, Media and Internet Division, Directorate General Human Rights and Rule of Law

Ms Charlotte Altenhöener-Dion, Administrator, Media and Internet Division, Directorate General Human Rights and Rule of Law

Ms Lejla Dervisagic, Administrator, Media and Internet Division, Directorate General Human Rights and Rule of Law

Ms Małgorzata Pek, Administrator, Media and Internet Division, Directorate General Human Rights and Rule of Law

Ms Elena Lopatina, Administrator, Media and Internet Division, Directorate General Human Rights and Rule of Law

Ms Christina Lamprou, Administrator, Media and Internet Division, Directorate General Human Rights and Rule of Law

Ms Anne Boyer-Donnard, Principal Administrative Assistant, Media and Internet Division, Directorate General Human Rights and Rule of Law

Ms Julia Whitham, Assistant, Media and Internet Division, Directorate General Human Rights and Rule of Law